

Rapport de la commission au Conseil communal

Date de la séance : 24.04.2025

Titre : Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt intitulé « Agir pour limiter la fracture numérique »

☐ **Préavis n° :** Cliquez ici pour entrer du texte.

☒ **Rapport n° :** 03-2025

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission ad hoc chargée d'examiner ce préavis/rapport municipal était composée de :

PLR 1 : Mme Fabienne Guignard
PLR 2 : Mme Vânia Luis Francisco (remplaçante de M Adame Biruk)
PLR 3 : M Jean-Marc Morel
PS 1 : Mme Muriel Cuendet Schmidt
PS 2 : M Michael Crottaz (président rapporteur)
Verts.es 1 : M Nicolas Häusel
Verts.es 2 : M Erich Dürst (remplaçant de M Matt Morawski)
Vert'lib : M Yannick Serafini
EP : Mme Carina Guerra (remplaçante de Mme Catherine Doyer)

Représentant-e-s de la Municipalité : Mme Chantal Good Choisissez un élément.

Invité-e : Cliquez ici pour entrer du texte.

Introduction

Mme la Municipale indique que La Municipalité est sensible à ce sujet. Tous les thèmes liés à l'informatique évoluent très vite, et le sujet du postulat touche beaucoup de monde. Les personnes âgées sont les principales touchées, mais pas seulement.

Dans la réponse, la Municipalité a présenté certains projets qui ont été faits au niveau du canton. Le but est de diminuer la fracture numérique et non de la supprimer, car cela est pratiquement impossible.

Discussion générale

Mme Muriel Cuendet Schmidt, dépositrice du postulat, salue les propositions intéressantes faites par la Municipalité. Elle relève cependant qu'aucun sondage sur les besoins des habitantes et habitants n'a été fait. Au chapitre 4.2, il est indiqué qu'un café-débat sera fait pour identifier les besoins, mais cela lui semble insuffisant. La subvention proposée pour les cours donnés par les Palinzages est intéressante, toutefois la fracture numérique n'atteint pas seulement les personnes âgées et il est donc important de ne pas cibler spécifiquement une tranche d'âge. Un équivalent pour le reste de la population devrait être mis en place.

Un autre commissaire s'interroge sur la mise en place de la bourse d'échange. Quelle forme cela prendrait et quelles salles seraient mises à disposition ?

- Réponse : les salles de quartiers situées à la Croix-Blanche ou à Bois-Murat pourraient par exemple être utilisées pour ces bourses d'échange. Ce serait par exemple un échange physique de matériel ou une permanence pour aider les participantes et participants en direct sur un problème informatique spécifique.

Un commissaire revient sur la question de la population touchée par la fracture numérique. En effet ça ne concerne pas seulement les personnes âgées. Il y a la compétence technique et l'accès au matériel, mais il y a des compétences qui font aussi souvent défaut alors que les gens pensent les maîtriser (phishing, piratage, etc.). Il y a également les questions de harcèlement et du tri d'information, ce qui cible principalement les jeunes. Tous ces enjeux-là sont aussi présents et devraient être pris en compte par la Municipalité.

- Réponse : ces aspects de prévention sont mis en place à l'école principalement.

Un commissaire donne l'exemple du covid, où gens qui n'avaient pas beaucoup de moyens étaient plus en difficulté. Ne devrait-on pas repérer les personnes se trouvant dans une situation de précarité telle qu'ils ne peuvent pas avoir d'ordinateur ou autre appareil informatique ? En revanche, ce n'est pas forcément le rôle de la commune de sonder la population. Il y a déjà pas mal de choses mises en place qui sont bien, une

bonne première étape serait de mieux informer la population et mieux communiquer sur ces aides.

- Réponse : pour des personnes en situation de précarité, il est extrêmement difficile d'aller chercher de l'aide.

Un commissaire remarque que ces dernières années les séances de Palinzages annoncées dans la réponse ne semblent pas avoir eu lieu.

- Réponse : en réalité, il semblerait que ces séances sont « à la carte » et sont effectuées selon l'intérêt des membres

Est-ce que les informations sur l'aide fournie à Epalinges concernant l'information ne pourraient pas être distribuées également lors de la journée des nouveaux habitants ?

- Réponse : cela peut en effet être ajouté.

Un commissaire relève qu'il y a un lien entre illettrisme et illettronisme. Ce n'est cependant pas un lien direct. Comme évoqué dans le postulat, il y a 3 dimensions qu'il faut prendre en compte dans l'illectronisme. L'accès (financier ou physique), la diversité des usages (récréatifs ou « techniques ») et les compétences. C'est dans cette troisième dimension, qui se base sur le savoir, que l'illectronisme peut être une barrière.

D'après les discussions variées que nous avons ce soir, on voit qu'il y a beaucoup de sujets à traiter. Ne devrait-on pas mettre en place un sondage (comme évoqué au début des conversations) afin de mieux cerner les sujets sur lesquels nous allons communiquer ? LA DGNSI a émis un guide pour lutter contre la fracture numérique au niveau communal, et la mise en place d'un moyen de se renseigner sur les besoins des habitantes et habitants est conseillée.

- Réponse : pour l'instant ce n'est pas prévu, mais il semble en effet intéressant d'identifier les besoins afin de savoir sur quels sujets se concentrer.

La discussion n'est plus demandée.

Amendement-s

☐ Oui [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

☒ Non

Soumis au rapport de la CoFin

☐ Oui [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

☒ Non

Vœux/questions

- ☐ Oui Cliquez ici pour entrer du texte.
- ☒ Non

Conclusions

C'est à l'unanimité de ses membres présents que la Commission désignée à cet effet vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter le rapport suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le rapport n° 03/2025 de la Municipalité du 10.02.2025 ;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat déposé par Mme la Conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt intitulé « Agis pour limiter la facture numérique ».

Le président rapporteur de la
commission
Crottaz Michael

1er mai 2025